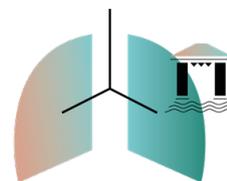


# BULLETIN DE DON

A remplir et à envoyer à la Fondation SPOI  
Sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine :  
☒ 16 rue Bonaparte - 75006 Paris | [contact@fam.fr](mailto:contact@fam.fr)



FONDATION  
**SPOI**

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION  
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

La Fondation SPOI sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine a pour objet la promotion de l'accès aux soins pulmonaires, notamment à travers le soutien et le développement de la bronchoscopie pulmonaire dans la zone sud-ouest de l'Océan Indien.

En effectuant un don en faveur de la Fondation SPOI, vous contribuez concrètement au développement des soins pulmonaires auprès des populations indo-océaniques à travers la sensibilisation du public, la promotion des connaissances et de l'innovation et le développement des collaborations locales.

Je fais un don de \_\_\_\_\_ € pour soutenir les actions de la Fondation SPOI sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine.

Je souhaite que ce don soit consenti :  à titre personnel  au titre de mon entreprise

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

J'effectue mon versement par :

Chèque

Ordre : Fondation SPOI / FAM

Virement

Libellé : Don F. SPOI / FAM

**IBAN FR76 3056 8199 2600 0298 6383 012**

**BIC CMCIFRPP**

Signature

## Vous êtes une entreprise

Tout don versé à la Fondation SPOI sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant de votre don, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires ou du plafond de 20 000 €\*.

## Vous êtes un particulier

Tout don versé à la Fondation SPOI sous l'égide de la Fondation de l'Académie de Médecine ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable\*.  
Vous pouvez également faire un don déductible de votre IFI à hauteur de 75% dans la limite de 50 000 €.

\* Excédent reportable sur les 5 exercices suivants.

La FAM respecte le RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018 en remplacement de la directive européenne de 1995 sur la protection des données à caractère personnel. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier pour la gestion de votre don et conservées 3 ans. Au-delà de cette durée, elles peuvent être conservées sous forme d'archives. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FAM et la Fondation SPOI.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : [contact@fam.fr](mailto:contact@fam.fr)